



# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

---

Marseille, le 29 Janvier 2019

## **Cher-e-s collègues assistantes familiales et assistants familiaux,**

Vous connaissez toutes et tous notre engagement syndical pour que le métier d'assistantes familiales fasse l'objet d'une véritable reconnaissance tant sur le plan professionnel que salarial.

Nous avons en 2015 obtenu qu'une prime de fin d'année soit versée aux asfams, première étape franchie après de longues années de bataille. Le montant de cette prime d'un montant de 300 euros ne pouvait néanmoins satisfaire la CGT.

**Aujourd'hui plus que jamais vos fonctions et vos responsabilités méritent la revalorisation de cette gratification annuelle pour atteindre le montant de celles versée à tous les fonctionnaires ou contractuels employés de la Collectivité, soit 1.683 euros.**

Rencontrée le 17 janvier dernier par notre syndicat, Madame la Présidente s'est dite favorable à l'étude d'une valorisation de cette prime.

C'est dans ce cadre que vous trouverez ci-jointe une pétition à signer et à nous renvoyer. Nous la remettrons au plus tôt à Madame la Présidente.

Nous, assistantes et assistants familiaux, devons bénéficier d'une entière reconnaissance salariale au même titre que tous les autres agents de la Collectivité.

Merci de diffuser auprès de vos collègues et de renvoyer la pétition signée par courrier à l'adresse suivante :

**Syndicat CGT du Conseil Départemental  
52 avenue de Saint-Just – 13256 Marseille cedex 20**

ou par mail à : [syndicat.cgt@departement13.fr](mailto:syndicat.cgt@departement13.fr)

*À très vite...*  
**La Section CGT des asfams**

---

**52 avenue de Saint-Just – 13256 Marseille cedex 20**

**Tél. 04 13 31 19 70 à 19 74 – Fax 04 13 31 19 79**  
**[www.cgt-cd13.org](http://www.cgt-cd13.org) – [syndicat.cgt@departement13.fr](mailto:syndicat.cgt@departement13.fr)**